Bulletin n°3, édité par l'association «Vivre aux Chaprais» (loi 1901) Directeur de la publication : Jean-Claude Goudot, ISSN 2104-8258

ON VOUS AURA PRÉVENU! ... SUITE.

Souvenez-vous! Il s'agissait du titre d'un petit article publié dans notre journal n°2 du mois d'octobre 2009. Nous dénoncions alors les publicités d'un promoteur qui interpellait des investisseurs éventuels sur les avantages fiscaux prometteurs de la loi Scellier. Pour bénéficier de ces avantages, l'acheteur doit impérativement louer son appartement dans un délai d'un an. Or c'est là que les difficultés commencent! 40% des logements ainsi achetés ne trouveraient pas de locataires!

Pourtant, ces propriétaires ont été prévenus par le très officiel

Observatoire du Crédit Foncier de France! Cet organisme a, cet été, mis en garde les acquéreurs intéressés par la défiscalisation promise par la loi Scellier, devant les difficultés qu'ils rencontreraient à louer leur bien. Vous pouvez prendre connaissance, grâce à internet, de l'article publié sous forme de «brève», le 18 juillet 2009 par le mensuel «Que Choisir», sous le titre «Loi Scellier : un dérapage programmé». Cet observatoire estime donc que dans une soixantaine d'agglomérations, en France «...il est aujourd'hui risqué d'investir dans des programmes d'immobilier défiscalisé de la loi Scellier.» Et Besançon est citée pour 16 programmes dont voici la liste! A vous de mettre les noms des promoteurs pour chacun de ces programmes : La Parisienne, Le Vallon du Jour, Le Carré Colette, le Murano, Le Clos des Vallières, le Parc d'Aromance, le Winston, Les Allées Lagrange, les Hauts de Battant, les Hauts de Chazal, Opéra Fontaine, Rive d'O., Vert Esperanza, Le Clos des Aubépines, Canopée, Le Domaine de la Fontaine.

AMÉNAGEMENT GARE VIOTTE ET TERRAINS POMONA

Dès le début de l'année 2010, la ville doit faire connaître ses projets en matière d'aménagement de cette zone de 7 ha appelée à être profondément modifiée : suppression du parking souterrain devant la gare au profit d'un parking en silo, du côté rue de Vesoul ; création d'un pôle d'échanges multimodal, création de commerces, d'activités tertiaires, de logements. Dans le cadre de la modernisation des services de l'Etat, des services départementaux devraient être regroupés dans un immeuble à construire à l'emplacement des entrepôts Sernam et ce, pour 1 000 emplois.

En ce qui concerne l'aménagement des 1,5 ha de Pomona, les riverains de la rue de la Rotonde sont inquiets. En effet, ces terrains surélevés par rapport à la rue, offriraient un effet balcon à des habitations dont les occupants auraient alors une vue plongeante chez leurs voisins. C'est particulièrement vrai pour les habitations actuelles de 2 étages des 28 F et 30 rue de la Rotonde. L'architecte, en charge du projet, a promis de respecter le droit des occupants actuels. Les bosquets sauvages du terrain, seraient, d'après le maire, sauvegardés. Nous serons très vigilants sur ces points précis.

Le quartier va donc être fortement impacté par ces aménagements et il apparaît urgent, au-delà de ce plan, de réfléchir à l'aménagement global du quartier ; notre association est prête à en discuter.

LA LIGNE SNCF

Gare Viotte/ Besançon Franche-Comté TGV

La conception d'une gare TGV à Auxon nécessite la remise en état de la ligne SNCF dite de Devecey afin de relier la gare Viotte à la future gare TGV pour la fin de l'année 2011. De nombreux riverains par exemple rue Nicolas Bruand et rue Clerc vont être confrontés à de nouvelles nuisances sonores et vibratoires. Car ce sont, au final, quelques 60 trains qui devraient circuler quotidiennement sur cette ligne, dont certains trains de fret, la nuit. Aussi les riverains sont inquiets et souhaitent qu'une réunion de concertation soit organisée avec réseau ferré de France, le maître d'œuvre du projet. Ces riverains que nous avons consultés souhaitent l'édification d'un mur antibruit végétalisé rue Bruand, voire la couverture du troncon jusqu'au tunnel de Saint Claude. Notre association les soutient.

HALTE AU BRUIT RUE CHOPARD!

occupants de Les l'immeuble de la rue Chopard situé en face du lycée professionnel Saint Joseph se plaignent depuis la rentrée scolaire du bruit lancinant et incessant provoqué par la nouvelle ventilation de ces ateliers. La direction du lycée a été saisie et elle a demandé à l'installateur de trouver des solutions. Nous sommes intervenus deux fois auprès de la direction de ce lycée qui est très consciente de ce problème. Souhaitons qu'il soit réglé rapidement afin que les habitants retrouvent une certaine tranquillité. Tranquillité qui risque d'être à nouveau troublée par les travaux prévus dès 2010 boulevard Diderot. Notre association restera donc très vigilante!

PARC MICAUD, LUMIÈRE SVP!

De nombreux riverains de ce parc souhaiteraient qu'il soit mieux éclairé le soir, pour des raisons de sécurité. Les installations électriques à faible consommation devraient pouvoir répondre à cette nécessité. Et pourquoi ne pas en profiter pour illuminer les magnifiques arbres de cette promenade la rendant ainsi plus attractive le soir!

RUE DELAVELLE ET RUE KRUG

Le projet de stationnement payant

Enfin une bonne nouvelle! Ce projet est, pour l'instant, abandonné par la ville. L'enquête que nous avons conduite et la petite campagne d'information que nous avons organisées ont donc porté leurs fruits. Les services de la ville prennent, dans des cas semblables, acte de l'opinion des riverains. Tant mieux! A suivre tout de même et à surveiller....

PLACE DE LA LIBERTÉ

Aménagement

Il nous a été promis lors de la campagne du Maire. Nous attendons donc les projets. D'autant que le fleurissement de cette place, lors de la Toussaint, était particulièrement réussi. Que les services concernés de la ville en soient félicités ! Et pourquoi ne pas agrandir cette place en libérant l'espace situé derrière la petite maison occupée par l' association des anciens combattants et qui sert aux services de la ville pour y garer quelques engins ? Car cette petite place est pour l'instant, bien étroite! N'oublions pas que des habitants des Chaprais, interrogés par nos soins, souhaitent que quelques bancs soient disposés créant ainsi une halte ombragée sur le chemin du centre ville. D'autres souhaitent également une belle sculpture qui rende une identité forte à cette place. A suivre donc....

LES NUISANCES

Les nuisances que vous subissez, parlons en !...

Le prochain numéro de notre journal « Vivre aux Chaprais » prévu courant mars 2010, sera en grande partie consacré aux nuisances que vous subissez : pollution, nuisances sonores, visuelles, etc. Malheureusement elles sont souvent nombreuses et gâchent notre vie au quotidien. Nous attendons vos témoignages soit sur notre site internet, par téléphone ou à notre adresse. Ces témoignages peuvent être publiés sous le sceau de l'anonymat.

LES PROMOTEURS

Peuvent-ils faire ce qu'ils veulent?

C'est la question que l'on est en droit de se poser à propos de l'ensemble immobilier Cœurville, rue de Belfort, en face de la poste des Chaprais.

3 balcons ont été rajoutés au projet initial! Le service de l'urbanisme répond que le promoteur a réalisé là des modifications mineures qui seront validées par la demande d'un nouveau permis de construire! Et ça ne s'arrête pas là! La largeur du chemin piéton prévue selon le règlement à 3 m ne fait plus qu' 1 m 40 à certains endroits! Il est évident que si le promoteur avait déposé un projet avec un chemin réduit à une telle largeur, les services de l'urbanisme n'auraient pas pu délivrer le permis de construire! Mais le paradoxe est que la loi permet ces modifications après coup!!! Ajoutons que le nombre d'arbres de haute tige à planter, n'a pas été respecté et que des places de stationnement payant ont été rajoutées! Ce sont les habitants de cet ensemble qui sont les premiers pénalisés!

Devant de telles dérives, nous demandons donc solennellement à la ville de Besançon de faire respecter scrupuleusement les permis de construire accordés !

POLÉMIQUE À LA NAPOLITAINE...



Le 17 octobre 2009, notre association est passée à l'action afin de dénoncer une fois de plus, un projet immobilier 24 rue de la Rotonde sur un mouchoir de poche de 10 ares et 11 centiares! En effet ce terrain est entouré par 3 immeubles et une villa. Les balcons de l'un de ces immeubles seraient situés à 6,40 m des balcons de la future construction! Ce qui n'empêchait pas le promoteur de parler de construction en toute intimité! (depuis, ce promoteur n'a plus fait paraître cette publicité scandaleuse voire mensongère...)

Alors pour démontrer la promiscuité entre les immeubles, 2 cordes à linge avaient été tendues entre les immeubles avec des vêtements, des banderoles et des slogans. Le tout accompagné d'un concert de casseroles organisé par les riverains sortis nombreux sur leurs balcons décorés de ballons en signe de protestation. La presse et les blogs sur internet ont largement rendu compte de cette manifestation très originale.

Rappelons qu'après avoir été débouté par le tribunal administratif de Besançon de notre demande d'annulation de ce permis de construire, notre recours devant la cour d'appel du TA de Nancy n'avait pu aboutir du fait d'une erreur de procédure commise par notre défenseur. Si ce projet venait à être réalisé, nous ne manquerions pas de le faire expertiser au niveau des mesures de protection contre l'incendie. C'est sur ce denier point que notre appel était motivé.



PIÉTONS

Le piéton a-t-il droit de cité aux Chaprais?

On peut en douter quand on compte tous les obstacles mis à son déplacement sur les trottoirs et lorsqu'on cherche en vain la reconnaissance de ses droits par la mairie.

La marche à pied est pourtant le mode de déplacement le plus pratiqué sur courte distance, le plus économique, le moins polluant, le meilleur pour la santé, bref le plus naturel.

On ne peut pas dire que la municipalité ne se préoccupe pas de transport, mais elle semble ignorer les piétons. Si l'on consulte le site Web de Besançon, on trouve une rubrique «déplacement transport» avec des pages Ginko, inter modalité, stationnement, vélo,

covoiturage, tramway. Il y a bien une page «secteur piétonnier» mais elle ne parle que des moyens pour les automobilistes d'accéder à la boucle. A diverses occasions (dans l'ancien conseil de quartier, lors de la campagne électorale du candidat Fousseret, lors d'une rencontre de l'association Vivre aux Chaprais avec Mme Weinman, adjointe ...) la prise en considération des piétons et de leurs droits (Charte du piéton comme dans d'autres villes) a fait l'objet de demandes précises. On attend toujours des réponses positives.





Les piétons, qui se rendent à leur travail, qui veulent fréquenter les commerces ou services du quartier ou les mères de famille avec poussette qui veulent conduire leur enfant à la crèche ou à l'école, ne parlons pas des personnes handicapées en fauteuil roulant ou malvoyantes, doivent se heurter à de nombreux obstacles et slalomer : trottoirs trop étroits, encombrés de poteaux, de poubelles le jeudi voire qui y restent, de publicités, sans parler des crottes de chiens (malgré les distributeurs de sacs). Les trottoirs sont souvent en mauvais état. Chaque entreprise qui fait une tranchée rebouche vaguement, le goudron ne tient pas, se fissure laissant des trous qui deviennent des flagues. Si l'on ajoute les voitures mal stationnées, la neige en hiver et les feuilles non ramassées en automne, les passages pour piétons mal tracés, on a le quotidien du piéton aux Chaprais. Les chutes et autres accidents se multiplient. Bref, le piéton dépourvu de carapace, n'est pas en sécurité.

Pourquoi faut-il toujours que la résolution des problèmes des automobilistes ou des cyclistes se fasse au détriment des piétons ? Faute de piste cyclable, on semble tolérer le passage de cyclistes sur des trottoirs déjà trop étroits par exemple rue de Belfort. Un stationnement payant a été instauré rue de Belfort, mais en rendant impossible l'accès à pied au nouvel immeuble Cœurville, etc.

Autre exemple, l'accès à la gare pour un piéton venant des Chaprais relève de l'exploit. Soit il veut emprunter l'avenue Foch et aucun passage n'est matérialisé entre la gare et le passage piéton qui mène à l'arrêt de bus en franchissant la rue Grosjean et la station service, soit il se dirige rue de la Viotte où il ne trouve que des bouts de trottoir entrecoupés de poteaux de stationnement et du chantier de l'hôtel.

Certes tout n'est pas négatif, il y a des trottoirs larges et refaits comme rue de Vittel, il y a un magnifique passage souterrain entre Micaud et les nouveaux immeubles de la rue de l'île aux moineaux. Il y a des chemins de balades sur les collines des environs de Besançon, hors de notre quartier. Un projet d'adaptation (en 5 ans) des trottoirs pour le déplacement des handicapés a été récemment adopté par la municipalité.

CORRESPONDANTS

Des correspondants dans chaque secteur des Chaprais

Afin d'être informé des problèmes concernant le cadre de vie dans chaque secteur du quartier, nous souhaitons que des habitants se portent volontaires afin de nous en informer.

La seule contrainte sera de nous adresser un courriel à notre adresse sur notre site ou de nous téléphoner. Donc, n'hésitez pas à vous porter volontaire pour votre rue ou un ensemble d'immeubles. Contacteznous aux adresses figurant sur ce bulletin. Merci.

www.chaprais.fr

C'est le site de notre association avec de nombreuses rubriques l'actualité en bref. interventions de l'association, les grands dossiers d'urbanisme, les portraits de ceux qui font les Chaprais (déjà 25 !), les rues, les annonces, commerces services... Déjà plus de 37 500 consultations à la fin de l'année 2009.

LES CHAPRAIS,

Futur centre-ville élargi du Grand Besançon de demain?

C'est la réflexion que notre association a engagée lors de son assemblée générale du 19 novembre 2009. En effet, à plusieurs reprises, la municipalité a manifesté cette volonté. Est-ce pour cela, que quelques 1 635 logements ont été construits, dans notre quartier, durant la décennie 1990 ?

Compte-tenu de l'étendue et de la diversité de notre quartier, ces intentions doivent être, pour le moins, précisées. Pour l'instant, une seule règle s'applique aux Chaprais : la densification de l'habitat! La politique d'urbanisme retenue ici est une politique que nous qualifions «de remplissage des dents creuses»! Sont ainsi prônés l'alignement et le rehaussement des habitations le long de certains axes. Comme par exemple rue de Belfort où la hauteur des immeubles est fixée à R+4 étages et un niveau attique, avec un minimum de R+3 étages. Il est créé dans le plan local d'urbanisme adopté en juillet 2007, des zones en cœur d'îlot avec possibilité d'immeubles d'une hauteur de R+3 au lieu de R+2 dans d'autres quartiers de la ville. Le cœfficient d'occupation des sols est supprimé dans notre quartier.

Ces mesures ne constituent pas un plan réel pour les Chaprais. Il est temps de concevoir et de concerter un plan de développement de notre quartier, tourné vers l'avenir tout en respectant son passé et ses caractéristiques. Pour notre part, nous sommes prêts à en débattre.

LE FLÉCHAGE PLACE FLORE



A la demande d'habitants concernés, nous avions demandé aux services de la ville de procéder à l'apposition d'un fléchage, place Flore, afin d'indiquer la gare Viotte. Pour cela, il suffisait d'utiliser un panneau muet tourné dans cette direction. Devant le refus des services de la voirie, «Vivre aux Chaprais» est passée à l'action en apposant une indication provisoire sur ce panneau muet. Le journal local a rendu compte de cette action. Depuis, cette inscription provisoire a disparu. Les services de la voirie contactés de nouveau refusent toujours ce panneau, prétextant que la réglementation est complexe et qu'elle impose de reprendre cette indication lors des croisements suivants. Ce qui ferait 2 autres panneaux pour compléter cet itinéraire : au croisement de la rue de Belfort et des Chaprais, puis au croisement rue de Belfort et avenue Carnot. Nous persistons donc à réclamer ces indications!

LE PROGRAMME DE TRAVAIL 2010 FIXÉ PAR LE BUREAU DE L'ASSOCIATION

Le nouveau bureau de l'association réuni tout de suite après l'assemblée générale a défini son programme de travail prioritaire pour 2010. en voici les principaux points :

- l'urbanisme aux Chaprais : dans le cadre du réaménagement de la gare Viotte et des terrains Pomona, il est souhaité une véritable politique d'aménagement des Chaprais avec des règles claires et acceptables qui s'inscrivent dans le respect du cadre de vie et les grands principes du développement durable ;
- La surveillance des grands travaux annoncés : TCSP, Boulevard Diderot, Avenue Fontaine Argent, les ponts de chemin de fer, les ensembles De Giorgi rue du Balcon, Néolia rue de l'Eglise, Promogim passage Rambaud, voie RFF entre gare Viotte et Besançon Franche Comté TGV (Auxon), etc....
- Le suivi du projet de la nouvelle liaison routière rue de Vesoul/rue de Belfort et les problèmes posés aux riverains ;
- L'aménagement de la place de la Liberté ;
- La promotion de l'idée d'une sorte de « maison de quartier » où les associations pourraient développer leurs activités et se réunir ;
- Le droit des piétons ;
- L'état des trottoirs et de la voirie en général, les problèmes du quartier ;
- La poursuite des actions « surprise » en vue de faire prendre en compte nos problèmes par nos élus et services de la mairie. Toutes les personnes intéressées par ces questions peuvent se joindre à nous.

Rejoignez notre association, soutenez ses moyens d'expression comme ce petit journal et son site web «vivreauxchaprais.fr»... en versant la somme que vous voulez, à l'adresse de l'association : Vivre aux Chaprais 28 D rue de la Rotonde 25000 RESANCON

BULLETIN D'ADHESION	
Nom :	Prénom :
Γél. :	Adresse courriel :
	Signature:

Membre actif : 20 € Soutien : 40 € Tél. 03 81 50 60 07

imc • besançon - NE PAS JETER SUR LA VOIE I